

UN MINI-COLLOQUE DE HAUT NIVEAU

Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a été créé en 2000. Sur une initiative conjointe de l'Etat burkinabè et de l'African Capacity Building Fondation (ACBF), une institution multilatérale du groupe de la Banque Mondiale orientée dans le renforcement des capacités des administrations nationales, il est rattaché à la Présidence du Faso et le lancement officiel de ses activités est intervenu en mai 2002.

Après 20 ans de fonctionnement marqués par de nombreux défis et de succès, il apparaît utile de faire le bilan sur les actions et l'impact du CAPES afin de l'encre davantage vers des perspectives plus fructueuses. Comme le dit l'adage, « qui veut aller loin ménage sa monture » faisant sienne cette maxime, le CAPES a décidé de se soumettre à cet exercice de regarder dans le rétroviseur, afin d'effectuer son autocritique et la critique de son action. Cet exercice d'introspection pour se projeter dans l'avenir a été l'occasion pour le CAPES d'organiser ses journées scientifiques bilan.

A travers un mini-colloque initié pour des partages d'expériences et de connaissances avec des hommes et des femmes experts-spécialistes qui ont contribué à faire de l'institution ce qu'elle est aujourd'hui, vingt ans après, l'impact majeur attendu de ces journées était aussi la capitalisation des résultats des recherches et leur prise en compte par les différents décideurs.

De la conférence inaugurale animée par Dr. Pierre Claver DAMIBA, à la synthèse générale fournie par Dr. Ablass OUEDRAOGO, le public a été servi en communications riches et pleines d'enseignements.

LE PANEL INAUGURAL

THEME : Prospective et politiques publiques : défis et perspectives pour un pays en situation de crises multidimensionnelles ; cas du Burkina



Dr. Pierre Claver DAMIBA

Dr. Pierre Claver DAMIBA a eu l'honneur de planter le décor des communications avec un thème qui ne lui était pas inconnu. « **Prospective et politiques publiques : défis et perspectives pour un pays en situation de crises multidimensionnelles ; cas du Burkina** ».

Dans le chapitre 1 de sa communication, il est revenu sur les crises multidimensionnelles au Burkina Faso, avec un profond regard sur le terrorisme qu'il décrit comme « un mal meurtrier profond, transversal et envahissant » tout en se demandant si « les terrorismes ne préfigurent pas un désastre mondialisé ». Pour lui, le terrorisme est non seulement un mal politique et social, mais aussi économique et dont les enjeux, les défis ont pour effet d'affaiblir et de désunir la nation de l'intérieur, d'introduire des rapports sociaux immoraux où la vie du prochain ne compte plus.

Dans cette première partie, le communicateur s'est attardé sur les causes et les effets du terrorisme au Burkina Faso, et a affirmé que « les gouvernances sont en crise » d'où « l'impératif d'une gouvernance endogène ». C'est donc un regard croisé sur le terrorisme dans notre pays que le paneliste a fait en mettant le doigt sur les questions telles que l'Education, la corruption pour lesquelles il a proposé des solutions.

Dans le chapitre 2 de sa communication, Dr. Pierre-Claver DAMIBA est revenu sur le concept de la prospective avec des questionnements tels que, « comment choisir son futur quand on ne maîtrise déjà pas le court terme, quand les pesanteurs de la pauvreté de masse vécue au quotidien courbent l'horizon de plus de la moitié d'une population, au lever et au coucher du soleil ? ».

Le communicateur a su captiver le public composé certes de chercheurs confirmés, mais aussi de jeunes étudiants et scolaires qui entendent jouer dans l'avenir, un rôle prépondérant dans la recherche au Burkina Faso. Père fondateur des ACBF, Dr. DAMIBA a eu les mots justes, les chiffres précis pour entretenir l'auditoire. « Le Burkina refuse-t-il le développement ? », Dr. Pierre Claver DAMIBA, ne le dit pas, mais se pose des questions sur les potentialités inexploitées d'un pays qui a tout : le pétrole, l'or, la possibilité de gérer son agriculture, une population jeune. Est-ce la faute aux politiques ? Sans pour autant se prononcer sur la question, il ne laisse pas moins présager que le pays des Hommes intègres est loin d'être un condensé des « douleurs de l'humanité ».

Mais Dr. DAMIBA prévient néanmoins que, « quand vous avez à faire à une population qui ne veut pas se développer, il faut aller vers l'assomption de l'indépendance », en martelant que l'Afrique est riche en tout. Le Burkina Faso est riche en manganèse, en or, et bien d'autres ressources minières, le problème demeure alors le choix politique.

PANEL I: CONTRIBUTION DU CAPES DANS LE CHANGEMENT DES PARADIGMES DE POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BURKINA FASO.

Après la conférence inaugurale, le panel I a été animé par des anciens du CAPES sous le thème général : « **Contribution du CAPES dans le changement des paradigmes de politique de développement économique au Burkina Faso** ». Ce panel a connu trois communications sous la modération de Dr SANON Victor, Directeur Exécutif du CAPES.



De la gauche vers la droite, Dr. Victor SANON, modérateur, Mme Adja OUATTARA/SANOÛ, paneliste, Dr. Basga Emile DIALLA, paneliste et Pr. Pato Daniel KABORE

SOUS-THEME 1 : Du CSLP au PNDES : contribution du CAPES Dans le changement de paradigme

C'est le Pr. Pato Daniel KABORE (ancien Directeur Exécutif du CAPES) qui a ouvert le bal avec l'animation du premier sous-thème intitulé : « **Du CSLP au PNDES : contribution du CAPES Dans le changement de paradigme.** »



Pr. Pato Daniel KABORE, ancien Directeur Exécutif du CAPES

Appelé à ouvrir la série les interventions dans le premier panel, Pr. Pato Daniel KABORE, ancien Directeur Exécutif du CAPES a salué la contribution du CAPES dans l'élaboration des schémas de référentiels au Burkina. En cela sa conclusion générale tient lieu d'un satisfecit général lorsqu'il indique sans détour qu'au regard de cette réalité, il ressort que le CAPES occupe une position incontournable dans le paysage institutionnel du Burkina Faso ; il occupera ou devra occuper encore cette position dans les années à venir du caractère évolutif des contextes et des paradigmes qui accompagnent le processus de développement.

Mais avant d'en arriver là, Pr. Pato Daniel KABORE a bien voulu tracer le cheminement du CAPES dans les différents référentiels expérimentés au Burkina de façon chronologique pour fixer l'auditoire.

Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a activement contribué au **changement de modèle** dans la formulation des politiques publiques et particulièrement à la réflexion et à l'accompagnement des référentiels de développement depuis les 20 dernières années. Cette contribution s'est exprimée depuis la relecture du CSLP au Référentiel National de Développement (RND) en passant par la SCAAD et le PNDES (1&2).

- **Contribution au CSLP :**

Si le CAPES en tant que structure n'existait pas au moment de l'élaboration du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, il a plus tard fortement contribué :

A la relecture du CSLP : dès sa création en 2002 a mené des activités de sensibilisation sur le rôle crucial du renforcement de capacité dans le processus de développement (cf rapports et diverses études sectorielles sur le renforcement des capacités au Burkina Faso produits par le CAPES en 2002 et 2003). Toute chose qui a conduit lors de la relecture du CSLP, à la décision de prendre systématiquement en compte le renforcement des capacités dans la mise en œuvre des actions futures.

A la réflexion sur les concepts, les stratégies avec des recommandations sur :

- ✓ la nécessité de mener des activités pro-pauvres ciblant spécifiquement les plus démunis, notamment à travers la promotion des AGR (activités génératrices de revenus) sur l'ensemble des chaînes de valeur agricole pour plus de valeur ajoutée. En effet, des secteurs comme celui des mines bien que sources de forte croissance, ne distribuent suffisamment pas de revenus au plus grand nombre, à l'inverse de celui agro-sylvo-pastoral où exerce la majorité de la population active.

Ceci contribue à atténuer le « paradoxe burkinabè » qui se traduit par une pauvreté de masse malgré une croissance relativement forte

- ✓ la nécessité de rééquilibrer le volume des investissements en faveur d'activités permettant une croissance inclusive, c'est-à-dire ayant un potentiel de création de revenus au profit du plus grand nombre ; ceci améliorerait l'accessibilité des pauvres aux services sociaux de base.

- **Contribution à la SCADD (2011-2015)**

Les études suivantes ont été réalisées :

1. Une étude diagnostique sur la situation socioéconomique du Burkina Faso : "Progrès et acquis du développement du Burkina Faso 2000-2009" (de décembre 2009 à avril 2010)
2. Une évaluation indépendante de la mise en œuvre du CSLP et des Cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté –CSRLP- (de février à mai 2010) ;
- iii) Une étude sur les déterminants d'une croissance accélérée et d'un développement durable au Burkina Faso (de juillet à décembre 2010).

Sur la base des rapports des deux premières études, un atelier sur le bilan d'une décennie de développement économique et social au Burkina Faso, a été organisé les 31 mai et 1er juin

2010 et a permis de dégager les enjeux et défis de développement du pays pour la période 2011-2015.

Tout le processus a été coordonné par le CAPES, notamment par Dr. Seglaro Abel SOME, qui en est devenu par la suite le Secrétaire Exécutif.

Un dispositif d'élaboration du PNDES par Arrêté n° 2016-001/PM/CAB du 4 mars 2016, a formalisé le processus d'élaboration du PNDES, sous la conduite d'un Comité d'orientation et de supervision (COS), de comités thématiques, d'un secrétariat technique, de groupes spécialisés et d'un groupe de rédaction.

Le processus d'élaboration du PNDES a bénéficié des travaux de l'atelier national d'appropriation et de priorisation des cibles des ODD, des assises nationales de même que des prestations d'experts internationaux, en appui à la réalisation et au contrôle-qualité des travaux et produits retenus.

Tout au long du processus, le CAPES a joué le rôle de leader à travers la participation de son Macro-économiste, notamment Dr. Alain SIRI, qui en est devenu le Secrétaire Permanent.

- **Contribution au Référentiel National de Développement (RND) devenu par la suite PNDES 2**

Exécuté dans un contexte sécuritaire et sanitaire très difficile, le PNDES a permis d'engranger de nombreux acquis sur les plans politique, économique et social. Cependant, en dépit de ces acquis le pays reste confronté à plusieurs défis. La baisse de l'incidence de la pauvreté ne s'est pas accompagnée d'une baisse des inégalités. Par ailleurs, la période de mise en œuvre du PNDES a été jalonnée d'incidents violents, ayant eu comme conséquence, de nombreuses Personnes déplacés internes (PDI).

En somme, les politiques publiques n'ont pas suffi à assurer la sécurité et la paix et à générer une dynamique de création de richesses permettant une amélioration conséquente du bien-être des Burkinabè.

L'objectif global du RND 2021-2025 est de « rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable et inclusive ».

On voit qu'un autre élément majeur est intervenu de manière explicite dans les préoccupations qui n'est rien **d'autre que le problème de l'insécurité.**

Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a joué depuis les 20 années de son existence, a rôle très important tant dans la conception des politiques publiques et des référentiels de développement dans un contexte dynamique, notamment à travers :

- ✓ Des études sur divers thèmes de nature à accompagner la formulation des politiques publiques et surtout les Référentiels de développement du pays depuis 2000 ;
- ✓ Sa participation en position de *lead* dans le processus de formulation qui s'est souvent concrétisée par la responsabilisation de ses experts pour la mise en œuvre.

Au regard de cette réalité, il ressort que le CAPES occupe une position incontournable dans le paysage institutionnel du Burkina Faso ; il occupera ou devra occuper encore cette position dans les années à venir du caractère évolutif des contextes et des paradigmes qui accompagnent le processus de développement.

SOUS-THEME 2 : Le CAPES, 20 ans après : bilan et perspectives

L'honneur a été donné à Dr. Basga Emile DIALLA (ancien Directeur Exécutif du CAPES, ancien ministre) d'animer le deuxième sous-thème intitulé : « **Le CAPES, 20 ans après : bilan et perspectives** ».



**Dr. Basga Emile DIALLA, ancien
Directeur Exécutif du CAPES**

Le Burkina est un pays en crise multidimensionnelle selon le paneliste. Le conférencier, chiffres à l'appui, et après avoir défini des concepts, a mentionné le terrorisme au Burkina comme un mal profondément transversal et envahissant qui occupe une vaste superficie du territoire national.

Pour lui, le Burkina Faso comme l'Afrique n'ont pas le monopole du terrorisme aussi présent ailleurs. Mais en Afrique et au Burkina, le terrorisme se nourrit de la faiblesse de l'Etat, de la pauvreté des

populations et se répand vite parce que nous « sommes des sociétés faibles, et malheureusement, nous n'avons pas de stratégies fiables ». Et d'énumérer les conséquences du fait terroriste dans notre pays en pôle position. « Malheureusement notre pays compte des victimes civiles comme militaires, plus de deux mille morts, près de deux millions de personnes déplacées internes ; 2500 écoles fermées et au moins 350 milles élèves sans enseignants. Plus de 135 centres de santé fermés, 170 infrastructures mal faites à cause de la corruption » selon Dr. DIALLA.

Et au conférencier de se demander « quel rôle pour la prospective » au Burkina Faso. Pour lui, dès les premiers instants du terrorisme dans notre pays, il fallait déjà prendre des initiatives, dont la plus opérationnelle aurait pu être la mutualisation des forces en présence, l'armée, la gendarmerie, la police et tout corps para militaire. Au lieu de cela, il y avait comme une quête à la « souveraineté des forces de défense et de sécurité. L'état-major général des armées faisait ses investigations à part ; l'état-major de la gendarmerie faisait route à part. Que dire alors des forces de sécurité comme la police, les douanes, les eaux et forêt, la police municipale ?

Dr. Basga Emile DIALLA a étayé sa communication avec beaucoup de chiffres. Il est formel. En vingt ans, le CAPES a pleinement joué sa partition dans le processus de développement du Burkina Faso. Il a fait ressortir deux types de bilans.

Au plan quantitatif pour montrer le nombre de productions. Le CAPES a fourni :

- ✓ 39 études et 4 sectoriels,

- ✓ 5 notes de conjonctures,
- ✓ 18 articles scientifiques,
- ✓ Plus de 100 articles de vulgarisation,
- ✓ 73 documents de travail,

Soit un total de 235 documents produits pour toutes les institutions. Le CAPES, a-t-il dit, peut prendre l'initiative de jeter un regard sur une conjoncture. Et de citer les crises universitaires avec des notes de conjonctures produites.

Au plan qualitatif, c'est-à-dire l'impact des productions, sur la société, Dr. DIALLA estime que des millions de personnes ont été touchées à travers les séminaires et rencontres tenus sous l'égide du CAPES.

Il y a la tenue annuelle de la rencontre des chercheurs en 2006 et 2008 sous la présidence du Premier Ministre de l'époque ; l'impact des travaux du CAPES par l'autorité avec la prise en compte des conclusions des travaux du CAPS sur le CSLP, avec la question du concept en 2004. ; la participation du CAPES dans la recherche dans le cadre du MAEP (mécanisme africain par l'évaluation des pairs) ; la contribution du CAPES dans l'élaboration de la SCADD au PNDES.

Le CAPES entretient des relations gagnant-gagnant avec de nombreuses institutions au plan international. Notamment la Banque Mondiale, le Canada, l'OCDE, le Danemark, la BAD etc,

Sur les perspectives du CAPES, Dr. DIALLA a appelé de tout cœur :

- ✓ au parachèvement siège du CAPES avec les équipements,
- ✓ à la dotation d'un budget conséquent au CAPES,
- ✓ au recrutement de personnel qualifié,
- ✓ au maintien des appels à candidature,
- ✓ au développement du système perfect de suivi évaluation.

SOUS-THEME 3 : Capitalisation de l'expérience du Réseau de Gestion des connaissances du Burkina Faso (RGCB).

Le troisième sous-thème : « **Capitalisation de l'expérience du Réseau de Gestion des connaissances du Burkina Faso (RGCB)** » a été animé par Mme Adja OUATTARA/SANOU ancienne du CAPES et ancien ministre.



Il ressort de sa communication que la mission principale du projet de Gestion des Connaissances au Burkina Faso (RGCB) était d'éclairer les décideurs publics et les acteurs du développement. Ce projet visait également à

créer une connexion entre les décideurs et les chercheurs. En termes de bilan de fonctionnement de ce projet, il ressort que ce projet a permis :

- ✓ de produire des études fondatrices des savoirs locaux (couvre 8 domaines d'activité) au Burkina Faso,
- ✓ de mettre en place une revue scientifique pour les publications des articles de vulgarisation (reconnu par le CAMES),
- ✓ la documentation de bonnes pratiques notamment les bonnes pratiques de Dr DAKUO, Dr LY, etc,
- ✓ de créer des rencontres gouvernement et institutions de recherche,
- ✓ l'organisation des séminaires détendus sur les thèmes d'actualité avec des personnalités.

Avant de terminer ses propos, madame Adja OUATTARA/SANOU a suggéré des perspectives :

- ✓ repenser la gestion des connaissances : avec de premières analyses faites par machine Learning. Cela suppose la disponibilité d'une grande quantité de données,
- ✓ absolument, continuer à tout documenter afin de produire une masse critique de données,
- ✓ les machines prédisent avec une plus grande précision que les humains,
- ✓ revoir les politiques de développement en mettant l'accent sur la production de données,
- ✓ meilleure répartition des missions des centres de recherche et de la prospective,
- ✓ mettre l'accent et/ou investir dans les infrastructures numériques dans tous les domaines,
- ✓ il faut que l'industrialisation et la digitalisation soient des préoccupations majeures de notre pays.

PANEL II : RARETE DES RESSOURCES, MULTIPLICITE DES BESOINS : ROLE DE L'ANALYSE ECONOMIQUE DANS L'OPTIMISATION DES CHOIX ET DECISIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES.

Le deuxième panel qui avait pour thème : « **Rareté des ressources, multiplicités des besoins : rôle de l'analyse économique dans l'optimisation des choix et décisions de politiques économiques** », a également été partagé sous forme de sous-thème et sous la modération de Dr. Erdjouman. SANOU.

SOUS-THEME : La rareté et la prospective économique : comment concilier la rareté des ressources avec les objectifs de développement durable



**M. BOKOUM, Directeur général adjoint
(DGA) de la DGEP**

Initialement prévu pour être animé par Dr. Seglaro Abel SOME, c'est finalement M. Bokoum, Directeur général adjoint (DGA) de la DGEP qui a animé le sous-thème du deuxième panel intitulé : « **La rareté et la prospective économique : comment concilier la rareté des ressources avec les objectifs de développement durable** ».

M. BOKOUM a revisité le processus de mise en œuvre des référentiels au Burkina Faso. Mais auparavant, il a décodé les concepts pour baliser son champ

d'intervention.

Ainsi si « la prospective permet d'éclairer notre futur afin d'opérer des choix judicieux », M. BOKOUM citant Gaston Berger, a dit que « la prospection est pour le planificateur comme les phares d'un véhicule circulant en pleine nuit dans une zone inconnue ». Au Burkina, il faut repenser notre système national de planification en lui conférant trois fonctions principales à savoir :

1. le renforcement des capacités de conception des politiques publiques,
2. la valorisation de la fonction prospective,
3. la mise en place d'un cadre d'orientation stratégique à moyen terme et la traduction de l'orientation stratégique en un cadre de gestion opérationnelle de l'économie nationale. L'aboutissement de ces recommandations s'est traduit par l'élaboration et l'adoption en 2005 de l'Etude Nationale Prospective (ENP) « Burkina 2025 » dont la vision est : « le Burkina Faso, une nation solidaire, de progrès et de justice, qui consolide son respect sur la scène internationale ». Cette vision traduit le futur souhaité du Burkina Faso et sa réalisation dépend des outils et méthodes à utiliser dans un contexte de rareté des ressources.

Revenant sur les différents référentiels, il a fait la genèse sur ces principaux instruments développés afin de rendre opérationnel la vision prospective :

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP 2000-2010), Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015), Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) et PNDES-II (2021-2025). L'un des instruments d'opérationnalisation qui n'a pas été officiellement adopté est le Document d'orientation stratégique.

DEFINITION DES CONCEPTS :

la rareté des ressources occupe une place centrale chez les économistes, qu'elle soit explicite et formalisée dans le discours ou qu'elle soit simplement posée en postulat, elle est la toile de fond des analyses et de la théorie. Une première définition de la rareté des ressources s'appuie sur l'idée d'insuffisance quantitative, de manque, de vacuité, de finitude relative aux choses physiques dont l'homme est en partie dépendant pour sa survie et son activité individuelle et sociale. Cette insuffisance peut se révéler selon une occurrence plus ou moins régulière, ou être purement événementielle et ponctuelle.

Une autre définition, qui est indirectement liée à la première définition, avance l'idée qu'une chose qualifiée de rare, peu fréquente, est précieuse, qu'elle a de la valeur, ce qui conforte, par opposition, le mythe d'une nature prodigue de richesses illimitées qu'il est permis à l'homme de prélever, par la cueillette, la chasse, la pêche. Quant à la prospective économique, c'est une science ayant pour objet l'étude des causes techniques, scientifiques, économiques et sociales qui accélèrent l'évolution du monde moderne, et la prévision des situations qui pourraient découler de leurs influences conjuguées. Le mot « prospective » vient du latin *prospecto* qui signifie regarder en avant, avec l'idée d'attendre, d'espérer. Faire de la prospective, c'est donc porter sa réflexion sur l'avenir pour orienter l'action du présent. Industriel, enseignant en philosophie, résistant puis haut fonctionnaire, le Français Gaston Berger est considéré comme le père de la prospective économique. Il a inventé le mot dans les années 1950. « Regarder un atome le change, regarder un homme le transforme, regarder l'avenir le bouleverse », écrivait-il.

Quant au développement durable, c'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : - le concept de "besoin", et plus particulièrement les besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la priorité, - l'idée des « limitations » que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Aperçu des Objectifs de développement durable Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays du monde particulièrement les pays africains, s'est aligné sur le Programme du Développement Durable à l'Horizon 2030 (PDDH-2030). Le PDDH 2030 qui a été adopté le 25 septembre 2015 par la communauté internationale sous l'égide des Nations Unies est bâti sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels sont adossés 169 cibles assorties de 232 indicateurs.

Ils visent entre autres à éradiquer la faim et l'extrême pauvreté, à réduire les inégalités, à préserver l'environnement, à garantir une éducation de qualité et une meilleure santé pour tous, et à promouvoir une société pacifique. A ce titre, l'Agenda 2030 pour le développement durable constitue pour le Burkina Faso, un important cadre d'orientation. Pour se donner les chances d'être au rendez-vous de l'agenda mondial, le Burkina Faso a procédé à la contextualisation des Objectifs de l'agenda 2030 dans les différents référentiels nationaux de développement. C'est à travers les orientations et priorités déclinées dans ces documents que le pays ambitionne de réaliser une croissance cumulative du revenu par habitant à même de

réduire la pauvreté et les inégalités, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux dans un cadre social équitable et durable.

La prospective ne nous impose pas seulement une profonde modification des dimensions d'action économique, elle nous invite aussi à une révision des méthodes mêmes de la science qui souhaite diriger cette action.

✓ **LA PREVISION PAR EXTRAPOLATION** : la méthode la plus simple pour faire des prévisions consiste à analyser le passé pour en dégager les tendances profondes et à les extrapoler dans le futur.

✓ **LA PREVISION PAR ANTICIPATION** : grâce à laquelle le sujet économique s'efforce de faire contenir le souhaitable dans les limites du possible. La prévision réalise alors une régulation cybernétique de l'avenir.

Comment concilier prospective économique, rareté des ressources afin de réaliser les ODD 2030 ? A cette question M. BOKOUM a commencé par définir le concept. La prospective selon lui est une discipline qui détermine les avenir possibles pour une nation, une société, un individu, etc., elle prône l'anticipation, la proactivité et interpelle que l'avenir reste à construire. Ainsi selon lui, les ODD qui constituent des objectifs à atteindre pour chaque pays afin d'améliorer les conditions de vie de sa population, il est impératif d'avoir une attitude prospective sur tous les plans (économique, sociale, politique, sécuritaire, etc.).

Prenant le cas de l'Etude nationale prospective « Burkina 2025 », cinq avenir possibles avaient été identifiées à l'horizon 2025. Il s'agit de deux scénarii optimistes (L'Etalon au Galop et La coalition et le bastion symbolisé par la ruche des abeilles), deux scénarii pessimistes (Dougoumato et Silmandé) et un scénario intermédiaire (l'Envol de l'Albatros). Tous ces scénarii identifiés sont susceptibles d'être vécus par le Burkina Faso, d'où la recommandation de mettre en place une cellule de veille prospective, dont la mission première est la surveillance des variables du système Burkina afin de prévenir toute velléité d'aller vers les scénarii catastrophes et d'indiquer les leviers sur lesquels il faille actionner pour aller vers le scénario souhaité.

L'évaluation de l'ENP « BURKINA 2025 » conclue à un scénario invraisemblable dénommé « l'impossible envol de l'albatros » selon les évaluateurs. Afin d'atteindre les objectifs de développement durable, le Burkina Faso doit asseoir ses politiques économiques et sociales sur un fondement solide qui est la prospective. Cette prospective qu'elle soit économique ou sociale, permet d'avoir une lisibilité sur l'évolution probable de l'économie nationale et de déterminer à long terme les leviers (variables) économiques sur lesquels il faut actionner afin d'assurer un financement durable des politiques de développement et de réduire la dépendance à l'aide extérieure.

Ainsi, 42 cibles et 71 indicateurs ont été retenus par le pays comme prioritaires. Aussi, quatre leviers où la mise en œuvre efficace des actions sont à mesure d'accélérer les progrès vers l'atteinte des différents objectifs en tenant compte du caractère intégré du programme et du contexte spécifique du pays ont été définis. Il s'agit de : i) de la gouvernance transparente,

simplifiée et efficace ; ii) La transformation économique et sociale iii) La gestion et valorisation durable des ressources naturelles ; iv) Le nexus humanitaire-développement.

En conclusion M. BOKOUM a dit que « la rareté des ressources se fait ressentir dans tous les efforts de développement, il faudrait alors opérer des arbitrages courageux dans l'allocation des ressources. Dans un pays où tout est prioritaire, comment opérer des choix pour satisfaire les besoins illimités des populations ? C'est là que la prospective nous éclaire et permet de faire le bon choix de développement et de pouvoir une bonne anticipation tout en étant proactif ». Et pour terminer, il a mentionné que :

- ✓ faire de la prospective, c'est prêter une grande attention aux changements qu'il soit souhaité ou pas,
- ✓ faire de la prospective, c'est préparer le passage à l'action ; - Faire de la prospective, c'est intégrer les représentations mentales,
- ✓ enfin, faire de la prospective, c'est placer l'être humain au cœur de la réflexion.

PANEL III : APPROCHES ENDOGENES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT EN PERIODE DE CRISES MULTIDIMENSIONNELLES

Le dernier Panel du Colloque a connu des communications sous la modération de Mme TAPSOBA/MARE Gisèle. Ce panel était consacré aux « **Valeurs culturelles endogènes et perspectives de développement en période de crises multidimensionnelles** ».

SOUS-THEME : Capitaliser l'intelligence collective burkinabè pour relever les défis du développement économique et social.



Dr. Alain SIRI, Expert en macroéconomie et analyse prospective, SP-PNDES

Dr. Alain SIRI, ancien expert du CAPES a animé le deuxième sous-thème du panel III sous le thème : « **Capitaliser l'intelligence collective burkinabè pour relever les défis du développement économique et social** ».

Dr. Alain SIRI a salué la pertinence du thème au regard de la situation actuelle du Burkina Faso. Il s'est dit obligé de présenter les choses de sorte que les participants à ce panel perçoivent ou ressentent d'une manière ou d'une autre, les crises actuelles qui nervurent notre vie économique, notre vie sociale, la marche de nos institutions et

du pays tout entier. Certaines de ces crises émanent de facteurs structurels et d'autres, de causes conjoncturelles.

Il a fait un constat qui a abouti au fait qu'après 62 ans de lutte acharnée pour son développement, le Burkina Faso demeure solidement installé dans le peloton de la queue de l'IDH du PNUD, soit au 182^e rang sur 189. Sur le plan domestique, selon les calculs de l'ISND, sur 100 personnes, au moins 40, vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire en 2014 et en 2018. L'incidence de la pauvreté qui était de 44,4% en 1994 résiste à descendre en dessous de la barre des 40%. L'inégalité de revenu, cernées par l'indice de GINI, s'est réduite, de 0,63 en 1994 à 0,40 en 2009 et a eu tendance à repartir à la hausse durant la décennie 2010 où elle a évolué de 0,35 en 2014 à 0,38 en 2018. Une baisse des inégalités de revenu, suivie d'une hausse !

Le panéliste a affirmé que sur le plan conjoncturel, le pays fait face à des défis récurrents. Il prend comme preuve le rapport du conseil des ministres de la veille, mercredi 18 mai 2022 qui fait ressortir que 3 453 510 de burkinabè tomberaient en situation d'insécurité, pendant la période de la soudure, entre juin et août de cette année 2022, si ces derniers ne bénéficient pas d'assistance adéquate.

La violence extrême que le Burkina vit depuis sept ans avec de nombreux dysfonctionnements, augment les défis qui ont pour noms : rigidité à la baisse de la pauvreté, rebond des inégalités, terrorisme alimentée par les extrémistes idéologiques et communautaires, insécurité alimentaire et nutritionnelle. En remontant le temps, Dr. SIRI indique que du Plan prospectif 1960-1975, exécuté par les instruments que sont les Plan quinquennaux et les Plans cadres des années 60 et 70 du siècle dernier, au Programme et Plan quinquennaux de développement populaire mis en œuvre de 1984-1985 et de 1986-1990, ou encore, dans les Paragrammes d'ajustement structurels du milieu des années 1990, la problématique a été d'apporter sans cesse des réponses aux défis ci-dessus énumérés.

La quête de solution à ces défis a également constitué le socle des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) 2000-2003 et 2004-2010 de la décennie. La même quête de sécurité, de justice et de prospérité partagée entre les burkinabè figure dans les objectifs globaux de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) 2011-2015, et du Plan national de développement économique et social (PNDES), 2016-2020.

De ce qui précède Dr. SIRI a fait des constats :

Premièrement, notre pays n'a jamais connu le vide dans l'action publique. Deuxièmement, les politiques publiques conçues ont toutes été substantiellement en phase avec les défis auxquels notre pays est confronté depuis des lustres. Toutefois, et c'est le troisième constat, si on peut reprocher aux politiques conçues et mises en place, la non anticipation de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent auxquels le pays est en ce moment confronté, par manque de développement d'une identité et cohésion nationale, il est davantage plus aisé à admettre qu'elles n'ont pas franchement permis à la Nation de relever les autres défis auxquels le pays est confronté : l'insuffisance du développement économique.

Selon le paneliste, au Burkina Faso, après 31 ans de libéralisme pur et dur (de 1991 à nos jours), d'accaparement de l'action publique par l'Etat qui n'a mobilisé en terme d'impôt sur les revenus que 4% du PIB au cours de la décennie 2010- 2020, il est aisé de comprendre qu'il

ne pouvait que manquer d'apporter le développement à une population en croissance rapide et vivant majoritairement sans revenu taxable. Les crises actuelles que vit notre pays : les attaques terroristes, les crises alimentaires à répétition, le faible niveau de formation des jeunes, les privant d'insertion dans les chaînes de valeurs mondiales et les rejets des gouvernants et autorités publiques sont la résultante de l'inadéquation de la doctrine d'action et de représentativité publique.

Face à toutes ces crises que faire ? Les pistes de solutions qu'il préconise se déclinent ainsi :

Il convient d'abord de définir la notion d'Intelligence Collective qui est « La construction collective ou la co-production d'un savoir, d'une capacité, d'un projet, d'un résultat social ».

Ainsi, acteurs étatiques, représentants du secteur privés, des OSC, des PTF et même, les populations, sont conviés à participer aux travaux de conception et de suivi-évaluation des politiques publiques. Toutefois, les phases d'opérationnalisation de l'action publique ne mettent bien souvent en interaction que l'Etat (maître d'ouvrage) et le secteur privé. Dans le contexte du Burkina Faso où la plus grande partie de la population ne dispose pas de revenu taxable, livrer l'ensemble des services et biens publics, par le seul biais du marché et la relation parfois déséquilibrée, parfois collusive entre les maîtres d'œuvre et d'ouvrage nommés, ne peut que conduire à l'immobilisme, voire, à du surplace.

Une autre voie du développement est possible. Elle consiste à distribuer autrement les rôles. En confiant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de certains pans de l'action publique aux communautés qui réaliseraient avec l'appui de l'Etat, certains services et infrastructures de bases. Cette redistribution des rôles dans le cadre d'une intelligence collective bien pensée et assumée permettra de redonner à l'Etat non seulement son rôle, dans la consolidation de l'identité nationale et la consolidation de la cohésion sociale, mais également la marge de manœuvres budgétaires nécessaires à la réalisation rapide et en toute autonomie des investissements structurants indispensables à l'accélération du développement : sécurité et défense, réseaux électrique, de communication et de télécommunication, investissements dans rle capital humain. Il faut Redonner à l'Etat, son rôle dans le développement de l'identité nationale et la consolidation de la cohésion sociale. Il ne doit en aucun cas, faire jouer ce rôle par les communautés prises individuellement, les religions dont le développement non contrôlé a conduit aux dérives criminelles auxquelles nous assistons dans de nombreux endroits du territoire national. En ramenant l'identité nationale et la cohésion au cœur des préoccupations majeures de la gestion du pouvoir, l'Etat doit gouverner la religion et la coutume pour éviter qu'elles ne l'affaiblissent pas et ne tuent pas la république. Il doit affirmer sa souveraineté et lutter contre toutes les tendances d'affirmation ou de repli identitaire de type religieux ou communautaire.

Dr. SIRI propose donc de réarmer la loi sur la liberté religieuse et d'élaborer une loi encadrant les chefferies traditionnelles et coutumières, mais surtout d'assurer le contrôle renforcé de ces institutions. Prendre conscience de l'impossibilité du marché à répondre à la demande sociale si forte dans un pays à l'économie encore faiblement monétarisée et remettre la maîtrise d'ouvrage de certaines actions publiques de développement aux acteurs territoriaux, aux populations.

En guise de conclusion à son propos Dr. Alain SIRI a cité MALCOM X qui a dit, « Ne pensons pas être acceptable aux yeux des autres avant de l'être pour nous-mêmes ». Osons appliquer les politiques et approches adaptées à la situation de notre pays.

SOUS-THEME 2 : Quelles politiques fiscales pour soutenir des politiques publiques durables

Le thème « **Quelles politiques fiscales pour soutenir des politiques publiques durables** » a fait l'objet de la communication de Dr. Amadou N. YARO, ancien ministre, représenté par Dr Daouda DIALLO.



Dr. Daouda DIALLO

Selon Dr. DIALLO, malgré les nombreuses réformes du système fiscal burkinabè des trente dernières années et qui ont abouti à une évolution sensible de l'élargissement de l'assiette et de l'augmentation des recouvrements, il subsiste encore de nombreux maux notamment :

- ✓ un faible taux de pression fiscale en comparaison avec la norme communautaire de l'UEMOA,
- ✓ une faible adhésion psychologique et sociologique à l'obligation fiscale,
- ✓ une ampleur importante de la fraude fiscale même si elle est difficilement mesurable avec pour corollaire un incivisme fiscal hors norme,
- ✓ des techniques de recouvrement qui apparaissent peu performantes,
- ✓ une prolifération des régimes fiscaux dérogatoires et des textes législatifs occasionnant chaque année, des manques à gagner importants,
- ✓ une gouvernance fiscale à plusieurs têtes avec de multiples acteurs chargés de la mobilisation des ressources budgétaires autres que le Ministère de l'Économie, des finances et de la prospective,
- ✓ une insuffisance du contrôle parlementaire des normes fiscales, ce qui donne un pouvoir d'élaboration et d'exécution quasi régaliens aux autorités réglementaires (ministères, DGI, Douane, DGTCP, etc.) sans véritable coordination entre elles,
- ✓ la conséquence est qu'il est toujours difficile de financer des politiques publiques de plus en plus exigeantes en matière d'investissements,

- ✓ des réorientations des politiques fiscales pour accompagner efficacement le développement sont nécessaires.

La question est celle de savoir pourquoi une nouvelle politique fiscale ? Une politique fiscale pour soutenir des politiques publiques durables pour atteindre les objectifs du développement durable à savoir : (i) l'efficacité économique ; (ii) la viabilité environnementale et enfin (iii) l'équité sociale. En somme, les politiques fiscales doivent permettre à l'État et plus généralement les pouvoirs publics et toutes celles et tous ceux qui sont soumis à l'État de réaliser leurs programmes de développement. Autrement que l'État puisse exister et remplir convenablement ce pour quoi les populations ont investi les dirigeants qui agissent à leur nom. Il faut donc trouver les ressources financières nécessaires, car « sans argent, pas d'État »

Pour le panéliste, une nouvelle politique fiscale pour le Burkina Faso devrait reposer sur quatre axes :

1er axe : Élargissement de l'assiette de l'impôt : cette proposition est récurrente, mais au-delà des discours ambiants, il faut être plus innovant (une meilleure identification des contribuables et des matières imposables à travers de nouvelles applications numériques qui ont montré leurs preuves dans d'autres pays ; combattre plus vigoureusement la fraude fiscale: relire le code général des impôts pour y introduire des peines privatives de liberté et mettre le contrôle fiscal au cœur des activités des régies financières (consacrer au moins 70% des agents au contrôle fiscal) ; Lutter efficacement contre les nombreuses niches fiscales en fiscaliser les avantages en nature notamment des personnalités, en faisant adopter par l'Assemblée législative de transition le quitus fiscal par tous ceux qui aspirent à des postes électifs dans un 1er temps et après les hautes fonctions et tous ceux qui sont tenus à la déclaration de patrimoine ; créer un impôt général sur les revenus des personnes physiques et veiller à son application progressive ; réduire considérablement les exonérations fiscales: pour l'exercice budgétaire 2020, les dépenses fiscales se sont chiffrées à 110,28 milliards de FCFA)

2e axe : Trouver un équilibre entre la fiscalité du travail et la fiscalité du capital : pour cela il faut réfléchir à la création d'un impôt dit de solidarité (payé par les plus riches) pour alléger ou réduire le poids de la fiscalité du travail avec pour objectif l'augmentation du pouvoir d'achat, donc de la demande (ceci afin de booster l'économie) ;

3e axe : Une fiscalité innovante : fiscaliser plus efficacement les métiers dits du 21e siècle : l'environnement, le numérique ;

4e axe : Améliorer l'efficacité des administrations fiscales : pour cela il faut : (revoir la position institutionnelle de la DGI : elle fait aussi de la réflexion. La DGI doit appliquer les textes. Il faut séparer les rôles de la réflexion et de la mise en œuvre des textes ; limiter voire interdire les pouvoirs de transaction ou de remise gracieuse de certaines autorités politiques et administratives ; élever davantage le sens de responsabilité des personnels des Administrations fiscales en luttant contre la corruption, la fraude et le faux et l'incompétence professionnelle).

Enfin, le panéliste souligne que c'est l'économie qui guide toute politique fiscale de soutien efficace aux politiques publiques durables. Les performances d'un système fiscal sont hautement dépendantes de la santé économique du pays. Autrement il faut créer les conditions pour la création de la richesse nationale, c'est-à-dire les entreprises.

SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

À la suite des différentes communications du colloque, les principales recommandations retenues ont été exposées par le Professeur Idrissa M. OUEDRAOGO. La synthèse de ces recommandations issues des allocutions et des échanges avec les participants se présente comme suit :

- ✓ réaliser une étude rétrospective économique, politique et sociale. Aussi, il s'avère important de faire une enquête sur les aspirations sociales et l'intégration spatiale permettant de régler le problème foncier,
- ✓ réaliser une étude prospective du biotope (respect de la nature),
- ✓ faire une analyse structurelle permettant d'identifier les facteurs déterminants qui peuvent conduire le pays dans un changement profond,
- ✓ élaborer une prospective de l'éducation visant à résoudre la crise du système éducatif au Burkina Faso,
- ✓ réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur à travers des investissements structurants au profit de l'industrialisation du pays,
- ✓ endogénéiser les politiques de développement en s'inspirant des expériences des pays comme la Chine, Corée du Sud, Vietnam, Tunisie, etc,
- ✓ parachever la construction et rendre fonctionnel le siège du CAPES, sis à Ouaga 2000,
- ✓ doter le CAPES d'un budget conséquent, à la hauteur des ambitions placées en lui,
- ✓ recruter du personnel hautement qualifié et en quantité suffisante en les permettant d'avoir un plan de carrière,
- ✓ maintenir le principe de recrutement du personnel par appel à candidatures,
- ✓ asseoir un mécanisme bien rodé de mobilisation des ressources financières, dans l'optique d'une plus grande autonomie du CAPES,
- ✓ développer un système performant de suivi-évaluation des réalisations du CAPES,
- ✓ mener des actions pour inciter une synergie entre le financement des fonds nationaux et le système bancaire en vue de la création d'un mécanisme de financement capital-risque,

- ✓ faire des réformes fiscales structurelles visant à rendre le système fiscal du pays plus durable et adapté aux,
- ✓ passer à l'intelligence artificielle qui permet de produire une grande quantité de données,
- ✓ mettre en interconnexion les chercheurs et les praticiens, les décideurs pour avoir une continuité des échanges,
- ✓ faire une large diffusion et disponibiliser l'étude fondatrice : les Savoirs locaux du Burkina Faso,
- ✓ assurer une bonne gouvernance. Dans ce cas il y a lieu :
 - De voir loin, au-delà d'une génération, pour mieux gérer, harmoniser et mettre en œuvre les activités du présent,
 - D'anticiper sur les évènements en assurant une veille stratégique ; réaliser des scénarii permettent de limiter les surprises,
 - De provoquer puis de gérer les changements et conduire des transformations et quelquefois des ruptures,
 - De sécuriser la communauté, y compris le terrorisme, et ses effets contre toutes sortes de risques politiques, sociaux, économiques et culturels,
- ✓ Résoudre le problème de la corruption. Il existe plusieurs solutions pour lutter contre la corruption dont les suivantes :
 - Appliquer la loi N°004-2015/CNT portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso,
 - Adopter et appliquer de manière radicale pour mettre fin à l'impunité, le principe de la « Tolérance Zéro » en matière de répression de la corruption,
 - Simplifier les procédures administratives en même temps qu'on les automatise et les vulgarise,
 - Renforcer les moyens d'action des structures d'évaluation, d'audit, de contrôle de l'action publique et de lutte contre la corruption,
 - Ouvrir des enquêtes sur les enrichissements d'origine douteuse et donner suite aux différents rapports des institutions de contrôles de la corruption,
 - Assurer le recrutement et la promotion des agents publics sur la base du mérite, de la compétence et de l'intégrité,
 - Améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents publics,
 - Renforcer les capacités des agents publics pour leur permettre de faire face au mieux aux interpellations sans cesse changeantes des usagers,
 - Enseigner et éduquer la citoyenneté et l'intégrité, dès les premières années d'école, pour promouvoir la culture de la probité et de l'honnêteté,
 - Privilégier, au plan pratique, une approche globale et systémique pour impulser une synergie des différents organes de lutte contre la corruption,
 - La corruption, en tant que défi moral, relève avant tout, des consciences individuelles,
 - Pour des considérations morales tout citoyen croyant se doit d'être au premier rang des combattants contre toutes formes de corruption : (i) Les musulmans

considèrent la corruption comme un délit d'ordre social, et (ii) les chrétiens, eux, attestent qu'on ne peut servir à la fois Dieu et l'Argent.

Suite à la synthèse des recommandations, la clôture du colloque a été prononcée par le Directeur Exécutif du CAPES, Dr. Victor SANON, non sans avoir traduit ses vifs remerciements aux participants pour leurs riches contributions. Le mini-colloque sur les 20 ans du CAPES a fermé ses portes à 18h30 minutes.